



Le mot du Président :

Les demandes de plan de chasse triennal du chevreuil sont en légère augmentation sur le département, mais pratiquement identiques à celles des années 2000, contrairement au chamois ou au cerf qui ont vu leurs attributions pratiquement doubler dans le même laps de temps.

Certains pays cynégétiques ont fait des demandes à la baisse, jugeant que la population de capreolus ne se porte pas au mieux. Les causes sont multiples, collisions routières malgré la pose, toujours insuffisante, des réflecteurs. Les routes du département sont de plus en plus saturées et les routes secondaires sont prises d'assaut par les automobilistes ce qui entraîne de nouveaux points de collision.

La concurrence avec le cerf, les deux espèces n'ont pas la même alimentation, mais en période hivernale les animaux se retrouvent sur des zones communes. Le dérangement dû aux modes de chasse du sanglier ou du cerf en fin de saison ou en période de neige est aussi préjudiciable au chevreuil. La prédation du lynx qui est de plus en plus présent sur l'ensemble de la Haute-Savoie, les chiens en divagation en montagne pendant l'hiver, le braconnage, les travaux de fenaison impactent aussi les populations de chevreuils. Le réchauffement climatique a une incidence sur la floraison et le débourrement de la végétation, et d'après les travaux menés par l'ONCFS le pic des naissances coïncide de moins en moins avec la nourriture riche et abondante dont a besoin la chevrette pour élever ses jeunes. Les nombreuses particularités du chevreuil font de lui un animal à part qui mérite mieux que le peu de considération qui lui est porté. Les statistiques des conducteurs de chiens de sang du département sont là pour nous le rappeler.

Le tir à plomb du chevreuil gagne du terrain, après le Rhône c'est au tour de l'Isère de voir inscrit dans son schéma la possibilité de tirer à plomb sous certaines conditions.

Une nouveauté concernant la sécurité a été présentée au dernier salon de la chasse. Un boîtier électronique qui se fixe sur la crosse et qui permet au tireur d'avoir un signal sonore lorsque l'angle de 30° n'est pas respecté.

Le nouveau ministre de l'écologie Nicolas Hulot n'est pas réputé pour être pro-chasse, et il a nommé Justine Roulot qui était chargée de mission au ROC (rassemblement des opposants à la chasse qui s'appelle maintenant Humanité et biodiversité) pour s'occuper de la chasse !!!!!

Les associations de protection ont aussitôt fait la demande pour déclasser le renard des nuisibles et ils ont profité de la publication du bilan des accidents de chasse pour renouveler la demande du dimanche sans chasse. Willy Schraen doit rencontrer le ministre de tutelle au cours de l'été, nous saurons bientôt la position de Nicolas Hulot sur la chasse. Le ministre a quand même validé l'arrêté qui autorise le tir de 40 loups pour cette année au grand dam des écolos.

Des actes de malveillance (dégradations de miradors) ont été signalés dans le pays cynégétique du Vuache. Lors de vos journées d'aménagement de postes profitez-en pour vérifier le bon état des échelles, plateformes et garde-corps. Une saison de chasse réussie n'est pas toujours le fruit du hasard et un travail en amont est nécessaire. N'attendez pas le dernier moment pour régler votre arme et vous entraîner.

Je vous souhaite un agréable été et une très bonne saison.

Christophe Deya



BREVET GRAND GIBIER

Résultats de la session du 3 juin 2017

Nous avons 17 candidats, dont 15 en Haute-Savoie et 2 extra-départementaux.

Brevet OR :

GRAIA Joaquin (Major de promotion), MONNET David.
PREVERAUD DE VAUMAS Regis (Isère le 24 juin)

Brevet ARGENT :

FILSNOEL Jean-Jacques, VAULTIER Laurent, REVUZ Romain.
DRACHE Marc (Isère le 24 juin)

Brevet ARC:

THIOLLAY Denis, SAUVETRE Jérôme.

Nos félicitations à tous !



COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DU DR B. MICHAUD A L'AG DE L'ASDCGG74

« QUE VOIENT LES ANIMAUX QUE NOUS CHASSONS ? »

Pour les animaux les yeux servent à détecter prédateurs ou proies, à chercher de la nourriture, à s'orienter et à communiquer.

La vision est d'abord la détection de la lumière et du mouvement. Elle est influencée par les capacités d'accommodation et de vision nocturne, le champ visuel et l'acuité visuelle.

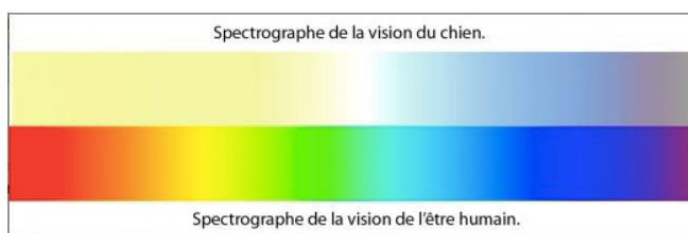
Grâce aux cellules présentes à sa surface, cônes (pour les couleurs) et bâtonnets (pour la lumière), la rétine transforme l'information lumineuse en influx électrique transmis au cerveau par le nerf optique. Mais c'est en dernier ressort le cerveau qui analyse les informations transmises par l'œil.

Même si la structure globale de leurs yeux n'est pas très différente de la nôtre, les animaux ont des yeux adaptés à leur mode de vie et à leur environnement. Un champ visuel important permet de détecter les mouvements sans tourner la tête, ce qui est fondamental pour une proie, mais donne une vision binoculaire moindre. Un prédateur a au contraire besoin d'une bonne vision binoculaire même si son champ visuel est moindre.

La perception du mouvement est bien meilleure chez l'animal que chez l'homme. Elle augmente avec le champ visuel. Par exemple un chien peut détecter un objet immobile à 585 mètres et un objet en mouvement à 900 mètres mais il a une moins bonne vision des détails car sa vision centrale est moins développée.

L'acuité visuelle est 5 à 6 fois moins importante chez l'animal que chez l'homme. A l'exception des primates, ils n'ont en effet pas de macula qui est la zone de la rétine permettant la vision la plus précise en lumière diurne et ils ont moins de fibres dans leurs nerfs optiques. Ils n'ont que très rarement des anomalies de la vision comme la myopie ou la presbytie.

La vision nocturne des animaux est très supérieure à la nôtre. Par rapport à nous leurs yeux sont plus grands et leurs pupilles plus larges, leurs rétines ont plus de bâtonnets. De plus ils ont un tapis sous la rétine qui réfléchit la lumière une seconde fois, c'est ce qui fait que les yeux des animaux brillent la nuit.



La perception des couleurs est assurée par les cônes. Pour l'homme et les primates il existe trois types de cônes qui permettent de distinguer respectivement le rouge, le vert et le bleu. Les autres mammifères n'ont pas les cônes permettant de voir le rouge ils sont donc dichromates, ne distinguant que le vert et le bleu.

A nous maintenant d'en tirer les conséquences pratiques : nous sommes visibles dès que nous bougeons, même si il ne fait pas encore vraiment jour et même si l'animal ne regarde pas tout à fait dans notre direction. Par contre, tant que nous sommes immobiles, nos gilets orange ne contrastent pas vraiment avec l'environnement et notre image n'est pas forcément nette.

Du côté des réglages :

Vous avez manqué l'animal de votre vie, vous n'avez plus confiance en votre arme, votre arme est tombée ;

La solution: Le REGLAGE ! Pensez à vérifier et à cibler vos armes au moins une fois par an.

Quelques rappels : L'accès au réglage des armes sera ouvert à tous le mercredi à partir du 14 juin 2017 dès 15 H 00 et ce jusqu'au 25 octobre 2017.

Une demi-journée réglages aura lieu le samedi 02 septembre 2017 de 14 h 00 à 18 h 00.

Stand de l'Arquebuse Aubonne, route de Genève 74140 DOUVAINE

Rens.: François BOVAGNE 04.50.94.55.67 ou email : françois.bovagne@orange.fr

Rappel : Vous devez impérativement vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence De tir pour transporter votre arme en toute légalité.



OUVERT du Lundi au
Jeudi de 17h15 à 19h45
Vendredi de 16h à 20h
Samedi de 14h à 19h

A photograph of the interior of a gun shop. A handgun is displayed on a wooden counter. In the background, there are wooden shelves filled with various firearms. The shop has a warm, wooden interior.

ARMURERIE Chappaz
354 route de l'Eglise 74370 CHARVONNEX

ARMURERIE Chappaz

Tél. 04 50 60 30 23
Fax 04 50 60 38 55